

La digitalisation et la connectivité, ont été les thèmes lors de la réunion des maîtres d'apprentissage à la MFR

Ce jeudi 13 février, la maison familiale des Ebeaux a organisé une réunion sur le thème du "digital et de l'automobile, son évolution technique et juridique". Une réunion scindée en trois parties bien distinctes.

La première a commencé l'après-midi avec la présentation d'une voiture connectée, la superbe Volvo XC90, mise à disposition pour Eric Cochet, directeur de Cochet Automobiles. Les élèves, les yeux écarquillés et les oreilles bien ouvertes vont écouter avec attention les explications d'Eric Cochet qui a expliqué, point par point, les avantages d'une voiture connectée.

Ensuite, ce sont les différents maîtres d'apprentissages et partenaires qui ont eu droit à une démonstration des multiples possibilités de ce véhicule connecté : appel automatique en cas d'accident, géolocalisation automatique, démarrage ou arrêt du véhicule à distance, mise en panne en cas de vol, conduite semi-autonome...

La troisième partie de la réunion consistait à une table ronde sur cette digitalisation, animée par Bernard Julien, maître de conférences en économie à l'Université de Bordeaux. Et durant une bonne heure, Monsieur Julien a démontré les avantages et les inconvénients de la

digitalisation des véhicules, signalant ses ambivalences, notamment que les clients et les concessionnaires ne maîtrisent plus grand-chose par rapport aux constructeurs. Et de rajouter que « la digitalisation offre énormément de possibilités mais a aussi des écueils.

Tout le monde est concerné par la connectivité, mais peu la maîtrise

Messieurs Laurent Fraisse, directeur départemental de la Banque de France, et Gabriel Du Passage, directeur développement de la Banque Populaire Aura, abonderont dans ce sens, les banques étant confrontées de plus en



L'ensemble des intervenants. Photo Le DL/S.C.

plus à la digitalisation.

Philippe Drouet, magistrat honoraire, avocat à la cour de cassation, ajoutera que « le digital est entré dans nos vies par effraction, et les aspects juridiques sont préoccupant ».

Jean-Michel Perissoud, président régional Auver-

gne-Rhône-Alpes du Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) a rappelé que 144 000 entreprises travaillaient directement, ou indirectement, avec l'automobile, soit un français sur dix.